



## Entreprise casse un téléviseur

Par **kknd04**, le **03/08/2009** à **19:47**

Bonjour,

Ma question est dans le sujet vous l'avez surement compris.

Une entreprise devait poser un TV LCD sur un mur, ils ont posés l'écran face contre des coussins pour le protéger mais celui ci c'est fendu et ne fonctionne donc plus.

L'entreprise reconnaît sa faute, et accepte de faire marcher son assurance.

Malheureusement cette dernière nous indique qu'elle peu rembourser, mais avec une décote que l'on peu estimer a au moins 25%, hors cette TV a été acheté il y a 1an ce qui est très gênant au vu du prix de cette TV a son achat.

Ma question est donc la suivante, l'assurance ne devrait elle pas rembourser a valeur a neuf du fait que nous somme client et que les dommages sont du a une faute de l'entreprise? Ou bien l'entreprise ne doit elle pas rembourser la différence, ou encore l'assurance ne doit elle pas nous fournir une TV de même catégorie?

Je vous remercie par avance pour votre réponse.

Cordialement